



ARNAY INFO

www.arnay-le-duc.com

SOMMAIRE

Infos pratiques

Edito

Vie municipale

Vie associative

Etat Civil

Agenda

Histoire

VIVRE A ARNAY

JUILLET 2021

N°88

Mairie
Place Bonaventure
des Périers
21230 Arnay-le-Duc

Tel : 03 80 90 03 44
Fax : 03 80 90 09 17

mairie-arnay-le-duc@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
10h00-12h00
14h00-16h00

Le vendredi 10h-16h
Sans interruption



**Vous pouvez
faire part de
vos remarques
ou suggestions
par l'intermédiaire de
la boîte à idées placée en
mairie**



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous souhaitez mettre fin à un différend de voisinage, un conflit entre bailleur et locataire, un problème commercial... La conciliation est un moyen rapide permettant de trouver un accord à l'amiable. Denis Burillard, conciliateur de justice nommé par le Président de la cour d'appel, consulte sur rendez-vous à la mairie d'Arnay le Duc, un lundi sur deux, de 14h00 à 17h00.

Contactez l'accueil de la mairie au 03 80 90 03 44 pour obtenir ses coordonnées

CONCOURS DES MAISONS ET COMMERCE FLEURIS

Le jury visitera fin juillet les maisons avec jardins visibles de la rue, fenêtres ou murs, balcons et terrasses, commerces et établissements fleuris, catégories retenues dans le cadre de ce concours.

Une cérémonie de remise des récompenses sera organisée en fonction des conditions sanitaires.

MORVAN GUEPES



L'entreprise Morvan guêpes, n° siren 817793771 et agrément ministériel Certi-Biocide n°

010705, vous propose ses services de désinsectisation concernant les guêpes, frelons et abeilles non récupérables par un apiculteur et présentant un danger réel. La destruction des nids d'hyménoptères n'étant plus du ressort des pompiers, hormis sur la voie publique, il est impératif de faire appel aux entreprises agréées par le Ministère de l'Ecologie, seules autorisées à utiliser les produits insecticides à usage professionnel. Morvan Guêpes (DEBAC Ludovic) 25 LA CROIX DES FLEURS 71400 CURGY

06 40 75 95 74 / ludovicdebac@gmail.com / Page Facebook : morvan guêpes

LE GUICHET PETITE ENFANCE

Parce que choisir un mode de garde pour son enfant est une étape importante, le guichet petite enfance propose aux futurs et jeunes parents d'enfants de moins de 6 ans, une première information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

L'animatrice responsable du guichet petite enfance du relais assistant(e)s maternel(le)s situé à la maison de l'enfance, 11 rue Claude Guyot à Arnay-le-Duc, est à votre écoute, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches.

Tel : 06 75 14 97 34

Mail : ram.arnayleduc@orange.fr

EMPLOI

Devenez Assistant (e) Maternel (le)

La profession d'assistant(e)s maternel(le)s peine à se renouveler sur notre territoire alors que nous faisons face à une importante demande de garde d'enfants.

Si vous avez envie de travailler à la maison et êtes intéressés par ce métier, contactez le relais assistant(e)s maternel(le)s au 06 75 14 97 34.

Une information générale vous sera donnée avec les démarches à effectuer pour demander et obtenir l'agrément.

L'entreprise DAUGE recrute des apprentis en maçonnerie pour la prochaine rentrée scolaire. Vous pouvez contacter Vincent Barbieux, récent repreneur de l'établissement. sas.dauge@wanadoo.fr

PANNEAU POCKET

**SIMPLE ET
GRATUIT**
**Pas besoin de créer
de compte !**

L'info de votre
commune en un clic
sur votre téléphone.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ





Zéro Phyto : notre commune va abandonner l'usage des produits chimiques et agir en faveur de notre cadre de vie

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien de la majorité des espaces publics. Et comme annoncé dans notre bulletin municipal d'octobre dernier, cette restriction va s'appliquer aux cimetières, l'interdiction entrant en vigueur au 1^{er} juillet 2022

Cette (r)évolution est indéniablement bénéfique à notre environnement. Elle va contribuer à la préservation de la biodiversité, à la qualité de l'eau et enfin à la santé des agents et des habitants.

Par conséquent, nous assisterons à une adaptation des méthodes de travail des agents communaux mais aussi à une modification profonde de l'aspect visuel de l'espace public. Notre environnement va changer de visage. Vous verrez peut-être apparaître des prairies fleuries, de plantes de rue, davantage de surfaces enherbées où des plantes vont s'installer spontanément. Mais tout ceci ne sera pas le signe d'un entretien négligé mais bien d'un changement de pratiques.

En effet, les moyens humains et financiers de la commune ne permettront pas à nos agents de maintenir à la même fréquence l'entretien de la ville (un désherbage systématique serait consommateur de temps).

Bien sûr, ces changements vont impacter notre cimetière, car nous souhaitons dorénavant accorder plus de place à la nature, concilier gestion écologique sans nuire aux exigences de recueillement des familles. L'usage des pesticides est récent, il n'y a pas si longtemps (années 1970) nos cimetières étaient végétalisés. Nous allons revoir sa gestion, et faire en sorte que le végétal ne soit pas une contrainte pour nos agents techniques mais bien au contraire un atout.

Les objectifs poursuivis par la végétalisation de notre cimetière sont variés :

- *Zéro phytosanitaire*
- *Limiter le désherbage qui permet de simplifier l'entretien*
- *Réduire les zones minéralisées qui imperméabilisent les sols, et améliorer les conditions d'infiltration de l'eau*
- *Mettre en valeur le cimetière*
- *En faire un espace vert, un aménagement plus favorable à la biodiversité pour qu'il devienne un lieu de promenade, de découverte de ce patrimoine historique.*

Pour cela dès le mois de juillet nous entamerons une réflexion avec un paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement), qui viendra nous conseiller pour que cette transition soit la plus belle possible.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette démarche positive.

Toute l'équipe communale vous souhaite une très bonne période estivale.

*Jeannine SANCHEZ
1^{ère} Adjointe*

Construction d'une nouvelle gendarmerie

En fin d'année 2020, François Patriat nous informait que le cabinet du ministre de l'intérieur Gérard Darmanin validait 12 projets de construction de casernes, dont celui d'Arnay le Duc.

Il y a plusieurs années, un terrain de la zone artisanale du Pâquis du Roy avait été acheté et mis à disposition, à cet effet, par la Communauté de Communes.

Situé en face de l'entreprise Fuchey, il permettra l'implantation de nouveaux bâtiments destinés à remplacer la gendarmerie actuelle devenue trop vétuste.

Ce projet abritera les locaux de services et techniques de la brigade ainsi que 10 logements. Le démarrage des travaux est prévu en fin d'année 2022.



L'Adjudante Maryline VEJUX, du bureau de l'immobilier et du logement de la Région de Gendarmerie Bourgogne Franche-Comté, l'Adjudant-Chef Sébastien Rabin, de la brigade d'Arnay le Duc, Pierre Poillot, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Arnay/Liernais et Benjamin Leroux, Maire d'Arnay le Duc lors d'une visite sur les lieux.

Devenez Sapeur Pompier volontaire

Vous avez entre 16 et 55 ans.

Vous êtes en bonne condition physique.

Vous êtes motivés et souhaitez donner un peu de votre temps au service de la population !

Devenez Sapeur Pompier Volontaire au Centre de Secours d'Arnay le Duc.

Pour tous renseignements, rapprochez vous du Lieutenant Noël Prudhon au 06 47 21 12 05

Nouveaux arrivants



Depuis juillet dernier, 5 nouveaux arrivants sont venus renforcer les effectifs de la brigade arnétoise.

Il s'agit de la Brigadière Aïcha Rhiwi, du Brigadier-Chef Florian Gmyrek, du Gendarme Kévin Desphelippon, de l'Adjudant Pascal Mounier et de l'Adjudant-Chef Sébastien Rabin.

Si une baisse des cambriolages a été constatée durant la période de confinement, ces arrivées vont contribuer à la lutte contre les escroqueries sur internet ou bien les démarchages abusifs à domicile de plus en plus fréquents.

Votre gendarmerie sur Panneau Pocket

La gendarmerie d'Arnay le Duc est présente sur l'application « PANNEAU POCKET » accessible à tous, destinée à alerter et informer les habitants. Vous pouvez l'installer sur vos smartphones ou ordinateurs personnels en ajoutant :

Gendarmerie COB d'Arnay-le-Duc 21230 dans la liste des favoris.



OUVERTURE DE LA BAIGNADE

La base de loisirs de l'étang Fouché sera ouverte à la baignade du samedi 3 juillet au dimanche 29 août.

Armand Guglielmini et Arthur Kausz assureront la sécurité des baigneurs.

Vous aurez la possibilité de vous rafraîchir auprès du point de restauration et de naviguer avec les paddles et pédalos disponibles à la location.

L'étang Fouché fait partie des 410 plages réparties sur 196 communes lauréates du Pavillon Bleu, récompensant la qualité des eaux de baignade, les efforts consentis pour la préservation de l'environnement et la propreté des plages.



PROPRETÉ DE LA VILLE



La municipalité accorde une attention particulière à la propreté sur l'ensemble la ville.

Vous avez d'ailleurs pu remarquer les travaux de nettoyage entrepris par les agents techniques, place Bonaventure des Périers.

Nous nous excusons de la gêne au stationnement et à la circulation générée lors des 2 journées nécessaires à leur réalisation.

MAISON RÉGIONALE DES ARTS DE LA TABLE

Dans le contexte pandémique actuel, difficile d'échapper à la nostalgie des moments conviviaux ! Conjuguée à la mode « vintage », et appliquée aux arts de la table, elle convoque les souvenirs de goûters gourmands, de petits déjeuners aux bols fumants, de plats odorants dégustés chez les grands-parents. Ils étaient souvent servis dans de la vaisselle aux décors variés, d'un bleu particulier et qui venait probablement de Saint-Uze. La céramique de Saint-Uze était produite dans plusieurs villages de la Drôme à partir du début du XIXe et au cours du XXe siècle, notamment dans le village éponyme. Elle suscite l'engouement des collectionneurs.

Et bien, c'est à la Maison Régionale des Arts de la table que vous pourrez jusqu'au 14 novembre faire un clin d'œil malicieux à toutes les mamies avec cette exposition « **St Uze, la vaisselle de ma grand-mère** ».

La saison sera également animée par des concerts et spectacles dans les jardins revisités en 2021. Un accueil chaleureux vous attend au 03 80 90 11 59



UN CENTRE DE VACCINATION DE PROXIMITÉ



Après de longues négociations, Arnay le duc a réussi à obtenir l'ouverture d'un centre, Cité saint Laurent, facilitant l'accès à la vaccination aux habitants du canton. La municipalité prend entièrement à sa charge l'organisation de cette action en assurant la coordination des rendez-vous, l'accueil et l'accompagnement des patients.

Il nous semblait indispensable de proposer ce service en l'articulant autour d'acteurs locaux : médecins, infirmières, infirmiers, équipe municipale, afin de rassurer une population parfois en situation de stress face à cette démarche volontaire.

Un accueil se voulant chaleureux, un jus de fruit, un café, une viennoiserie proposés illustrent parfaitement cet état d'esprit.

De nombreux retours positifs nous encouragent dans cette voie.



PRENDRE SOIN DES FEMMES À ARNAY-LE-DUC

Permettre à tout à chacun de consulter plus régulièrement et simplement un spécialiste limite le risque de développer des formes graves de certaines maladies, qui détectées précocement restent curables.

Dans le cadre de sa mission au service de la santé publique, les Hospices civils de Beaune proposent des créneaux de consultations de spécialités sur les hôpitaux de proximité.

Sur Arnay-Le-Duc, depuis début janvier 2021, une consultation en gynécologie-obstétrique s'est ainsi ouverte.

Elle s'adresse aux femmes du territoire et propose un suivi gynécologique classique, des suivis de grossesses, des conseils aux jeunes, des consultations de dépistage et de prévention de certains cancers (cancer du col, du sein) etc...

En lien étroit avec les médecins traitants, nous espérons que cette offre de soins favorisera la santé des femmes de notre territoire. (Pour prendre rendez-vous avec le Docteur Sophie BENOIT, adressez-vous au secrétariat de la maternité de Beaune au 03 80 24 44 23)



Consultations à l'hôpital local

PSYCHOLOGUE

Mélanie Gaillard, psychologue pour enfants diplômée d'état, propose des consultations à domicile sur Arnay-le-Duc et alentours. Ce service permet la sérénité des jeunes patients et de leurs parents, tout en assurant un suivi psychologique de qualité.

Pour toute information ou prise de rendez-vous :
06.43.63.75.12

mgaillard.psychologue@gmail.com

Facebook : Mélanie Gaillard, psychologue

N° ADELI : 219306446



Cette pratique repose sur une approche globale de la personne pour identifier les causes des difficultés et symptômes ressentis. La prise en charge de chaque personne est individuelle, en fonction de ses antécédents, de son hygiène de vie habituelle, de son environnement et de ses objectifs. Plusieurs techniques sont proposées pour accompagner un retour au bien-être et retrouver une meilleure vitalité. L'accompagnement naturopathique inclut notamment des conseils portant sur l'alimentation, l'activité physique et le bien-être mental. D'autres outils plus spécifiques peuvent être ajoutés, comme les exercices respiratoires ou l'utilisation des plantes. Le naturopathe est un éducateur de santé, qui accompagne chaque personne dans la recherche de l'équilibre de santé qui lui convient.

La naturopathie, pour qui, pour quoi ?

La naturopathie s'adresse à tous les publics, du nourrisson au senior. Le champ d'action est vaste ; les techniques naturopathiques peuvent par exemple vous aider à soulager des douleurs ou des problèmes de peau, à gérer au mieux une période de stress, ou encore à accompagner un traitement dans le cadre d'une pathologie chronique, afin de limiter les effets secondaires.

La consultation auprès d'un naturopathe ne remplace pas le suivi par un professionnel de santé, mais a pour objet de compléter les éventuels traitements médicaux afin de vous donner toutes les clés pour recouvrer un état de santé optimal.

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous êtes intéressé-e par un bilan de vitalité pour faire le point sur votre santé ? Florence Guais-Lerat vous reçoit en consultation à Arnay-le-Duc. Les consultations peuvent aussi être réalisées à votre domicile.

Contacts : 07 71 94 68 31 ou florence@gaianaturopathie.fr

Plus d'informations sur gaianaturopathie.fr

NATUROPATHE

Florence Guais-Lerat est naturopathe, diplômée de l'école de Dijon, et exerce à Arnay-le-Duc depuis le printemps 2021.

Qu'est ce que la naturopathie ?

La naturopathie est une médecine complémentaire ancienne, qui vise à prévenir et soulager les troubles de santé.



LES ATELIERS DU COEUR

Les « Ateliers du Cœur » sont désolés d'avoir dû fermer les portes du magasin durant la période de confinement. L'évènement « Les Printemps de la Vie » initialement prévu le 24 avril et reporté au 12 juin a été organisé dans le but d'offrir des séjours de vacances à des familles d'enfants malades du cancer.

Les bénévoles de l'association recevront cet été 4 familles dont 3 mères isolées avec tous leurs enfants, dans un gîte arnétois et leur feront visiter la ville et ses alentours.

Durant cette période difficile, « Les Ateliers du Cœur » ont poursuivi leurs actions en fabriquant des objets distribués aux malades. Des livraisons de sacs à redon, coussins du cœur, enveloppes de poches de glace et lingettes, ont été effectuées au Centre Georges François LECLERC de Dijon (CGFL) en avril.

JEUNES PILOTES ARNAYTOIS

L'association JPA du Musée de la RN6 organise des actions pour améliorer la vie des personnes handicapées et des personnes malades depuis 2017. La première opération était destinée à la lutte contre les maladies rares avec Alexia, puis la seconde, une aide à la participation aux jeux paralympiques pour Cédric Faivre, finalisées par la remise d'un chèque. En 2018, ce sont les enfants hospitalisés qui bénéficieront de l'association par une participation aux loisirs. En 2020, deux actions se réalisent : Le Rêves de Marie (enfants atteint d'un cancer pédiatrique) et Octobre Rose (cancer du sein) : les chèques ont été remis aux Ateliers du Cœur et à l'association « Le Rêve de Marie ».

Pour Pâques, l'association JPA a offert des chocolats à ces enfants malades, dans notre canton.



Lors des prochaines manifestations de l'AJPA « La Montée de la Rochepot le 14 août 2021 et l'Embouteillage d'Arnay le duc, le lendemain », une nouvelle opération est programmée avec les Ateliers du Cœur pour le bien-être des enfants malades du cancer, par le biais d'une vente de badges.

Enfin, au cours de l'été, l'association présidée par Jean-Pierre AUBERT, organisera une super paëlla au Musée de la RN6, où seront invités des enfants malades accompagnés de leurs parents, venant des Hauts de France.

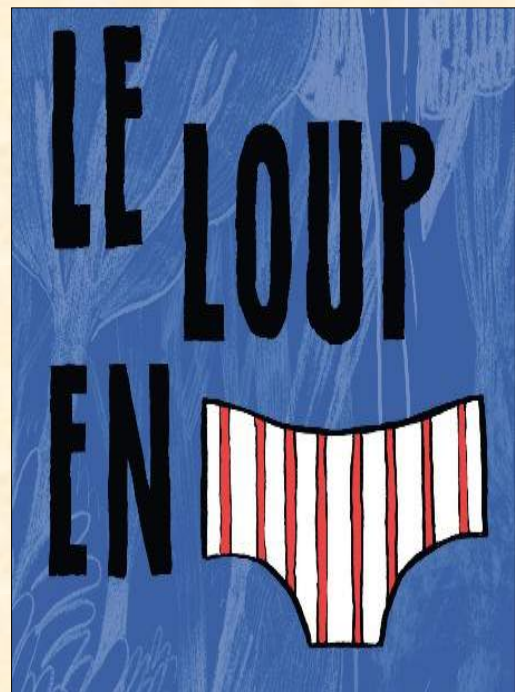
CENTRE SOCIAL

Samedi 21 juillet 2021

Spectacle « Le loup en slip » à 16 h au Centre Social.

Tiré de la BD de Wilfrid Lupano et présenté par la compagnie Les Coureurs de Toits et Les ateliers de la Loupiote.

Ouvert à tous. Public cible : 3 à 9 ans.



Expositions

« La poésie en littérature jeunesse » jusqu'au 23 juin 2021 visible à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

« Le loup » du 09 au 23 juillet 2021 visible à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

Plus d'informations au 03.80.90.17.55

www.csarnayleduc.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jarly, Niall JUNGBLUTH LANGEVIN - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - né le 30 janvier 2021

Hayden, Manuel, Pascal ROUYER - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - né le 31 janvier 2021

Jade, Murielle THOMASSET - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - née le 29 mars 2021

DECES

André REPIQUET - 93 ans - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédé le 1^{er} janvier 2021

Paulette, Raymonde DUCOURTIOUX veuve LETURGEZ - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 13 janvier 2021

Cressencia GARCIA veuve DEGUIN - 97 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - décédée le 16 janvier 2021

Eliane, Blandine FOLETTI veuve VILLEFROY - 95 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 20 janvier 2021

Madeleine, Marie, Antoinette THEVENOT veuve CHAPET - 96 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 23 janvier 2021

Marie-Odile, Jeanne, Bathilde CATTIN veuve CHEVALIER - 78 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - décédée le 3 février 2021

Hubert BAZEROLLE - 88 ans - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédé le 18 février 2021

Fabienne, Suzanne RIGOT - 56 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 26 février 2021

Lucienne, Madeleine COLDEBOEUF veuve VERRIER - 87 ans - domiciliée à Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or) - décédée le 23 mars 2021

Alain LABORDE - 64 ans - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - décédé le 3 avril 2021

Marcelle, Philomène CHARIATTE veuve BABAY - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 10 avril 2021

Jean, Claude, Joseph FRAPIER - 74 ans - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - décédé le 19 avril 2021

Danièle, Hermeline MARTIN veuve BOURDEAU - 83 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 20 avril 2021

Jules VIENNOT - 85 ans - domicilié à Thury (Côte-d'Or) - décédé le 29 avril 2021

François, André, Arthur, Jules ARMAND - 53 ans - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - décédé le 6 mai 2021

Jacqueline, Georgette BIÉBER veuve DANET - 90 ans - domiciliée à Voudenay (Côte-d'Or) - décédée le 23 mai 2021

Alice, Louise, Geneviève CHAUSSIDIÈRE - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - Hôpital Local - décédée le 28 mai 2021

AGENDA

EXPOSITIONS

Saint-Uze, la vaisselle de ma grand-mère



Maison régionale des arts de la table
15, rue Saint-Jacques 21230 Arnay-le-Duc

Tous les jours du 5 juin au 14 novembre
de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures

FRANCE ACTIVE

Pays d'Arnay

Côte d'Or



MUSÉE De la Lime Arnay-le-Duc

OUVERT LE DIMANCHE DE 14 H à 18 H

Et sur rendez vous au 06 61 25 94 51

(cour commune avec la Maison Régionale des Arts de la Table)



Arnay-Le-Duc

Pays d'Arnay

Du 8 juin 2021 au 30 décembre 2021

NOCTURNES ESTIVALES



Tous les jeudis
du 15 juillet
au 19 août

En configuration allégée, élargie et plus fluide afin d'éviter les situations d'engorgement.

Le port du masque sera obligatoire en tous points des festivités



ÉVÉNEMENTS

SAMEDI 14 AOÛT 2021

LA ROCHEPOT SAINT-AUBIN EN CÔTE D'OR

9^e MONTEE DE
LA ROCHEPOT
SAINT-AUBIN



Crédit Mutuel

AVIVA

Renseignements & Organisation :

Association des Jeunes Pilotes Arnaytois - J.P.A. Retra

7 rue de la 1^{ère} Armée Française - 21230 ARNAY LE DUC

Contact : Jean-Pierre Aubert • Mail : jean-pierre.aubert30@orange.fr • Tél : 03 80 64 37 09

www.ass-jparetra.com

FESTIVITÉS du 14 juillet

Mardi 13 juillet

Retraite aux flambeaux

Distribution des lampions devant l'ancien centre social à partir de 21h30

Départ du défilé place de la Mairie à 22h00

Mercredi 14 juillet

11h00 : Défilé et cérémonie officielle à 11h00

22h30 : Grand feu d'artifice à l'Etang Fouché

FÊTE FORAINE

Du vendredi 9
au dimanche 18 juillet

PARC DE L'ARQUEBUSE

Attractions, manèges,
chenilles ...

TRIBUNE

Conformément à l'article 23 du règlement intérieur du Conseil Municipal, un espace est réservé aux élus n'appartenant pas à la majorité.

Arnay va-t-elle rester l'éternelle belle endormie ?

Il y a un peu plus d'un an Arnay-le-Duc a vécu deux événements majeurs : le début de la pandémie et l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Alors que nous commençons à sortir du tunnel du COVID, nous souhaitons faire le bilan de cette première année de mandat et évaluer les propositions faites pour l'avenir.

Nous avons positivement noté une implication de la municipalité dans la lutte contre la pandémie et une recherche d'une meilleure collaboration avec la Communauté de Communes. En revanche, le programme « Petite Ville de Demain », une piste potentielle pour la rénovation du centre-ville, reste encore à l'état embryonnaire.

Nous regrettons aussi que la municipalité n'ait pas accepté notre proposition de venir en soutien de l'activité commerciale durant la pandémie comme cela s'est fait dans d'autres communes. Enfin, nous regrettons que cette année passée n'ait pas été mise à profit pour élaborer une vision cohérente pour la relance du dynamisme de notre ville à l'aulne de l'exode urbain engendré par le recours massif au télétravail. C'est une priorité pour notre avenir.

Continuons le dialogue sur ensemble.pour.arnay@gmail.com



UNE ARNÉTOISE, FILLE NATURELLE DE NAPOLEON 1^{ER} ?



En cette année ô combien napoléonienne avec le bicentenaire de la mort de l'empereur, je me devais de vous parler d'une affaire qui a défrayé la chronique au temps de César LAVIROTTE et qui rebondit aujourd'hui !

LAVIROTTE a raconté, dans son *Coup d'œil rétrospectif sur la société arnétoise 20 ans avant la Révolution de 1789*, publié en feuilleton dans la revue *Pays d'Arnay* de 1989 à 1992, l'histoire rocambolesque de **Charlotte Etiennette CHAPPUIS**, née à Arnay-le-Duc (alors Arnay-sur-Arroux) le 5 fructidor an III (28.8.1795).

Elle était la fille de **Georges Bernard CHAPPUIS** (1752, Dole, Jura – 1812, Les Deux-Fays, Jura), marié à Arnay le 16.10.1794 (25 vendémiaire an III) à **Antoinette CATTIN** (1761, Arnay – entre 1812 et 1817, ?). Cette dernière était fille de Charles Melchior et petite-fille de Pierre CATTIN, tous deux notaires royaux et procureurs au bailliage d'Arnay, et le grand-père Pierre était l'époux d'Anne TESTOT, grand-mère du général baron Claude TESTOT-FERRY, autre célébrité arnétoise. L'oncle de Charlotte, **Nicolas Denis CATTIN**, fut **maire d'Arnay de septembre 1800 à janvier 1808**.

Son père (qui se faisait prénommer Georges Bernard *Esprit* !), fils d'un conseiller du roi, procureur et greffier au bailliage de Dole, était, selon LAVIROTTE, un « *ex-moine de La Bussière* » qui, « *après avoir jeté le froc, établit une brasserie à la Griguetterie* ». Mes recherches m'ont permis de découvrir qu'il avait été curé de la paroisse de Saint-Jean-de-Bœuf (près de La Bussière-sur-Ouche) de mai 1791 à décembre 1792 (signant les actes des registres paroissiaux), et que, défroqué, il devint officier public de cette commune de janvier 1793 à février 1794 (signant les actes d'état civil !). Après son mariage, il fut élu officier public de la commune d'Arnay-sur-Arroux de fin 1794 à fin 1795. J'ignore quel métier il exerça ensuite après avoir quitté Arnay, mais son acte de décès de 1812 indique qu'il était percepteur.

A sa mort Charlotte n'avait que 17 ans. La famille revint alors s'établir à Arnay. Or en 1814 un bataillon de la Garde impériale, qui devait suivre Napoléon dans son exil, vint loger dans la ville, et la jeune fille s'amouracha d'un des officiers : elle le suivit jusqu'à l'île d'Elbe, mais revint seule en France pendant les Cent-Jours et s'installa à Salins (Jura), où elle ouvrit une école en 1815. **Prétendant être la fille naturelle de Napoléon 1^{er}**, elle aiguïsa tant l'intérêt des bonapartistes et des curieux qui venaient la visiter qu'elle fut accusée de troubler l'ordre public en ces temps redevenus monarchiques. LAVIROTTE la décrivait ainsi : « *M^{lle} Chapuis, jolie petite personne fraîche et dodue, à l'imagination ardente* ». Était-elle mythomane, s'était-elle inventé une filiation glorieuse pour donner du piment à son existence ? LAVIROTTE pensait autrement : « *Les traits de M^{lle} Chapuis, ayant quelque analogie avec ceux de Napoléon, elle laissa courir le bruit qu'elle était sa fille naturelle et exploita quelque temps ce moyen de se faire des ressources, car la foule arrivait près d'elle pour la visiter et jamais les mains vides car on la savait gênée. L'autorité, tout en traitant de mensonges les dires de la demoiselle Chapuis, s'en inquiéta sérieusement et un beau jour, d'après un ordre ministériel, elle fut enlevée par la gendarmerie et confinée dans la maison d'aliénés du Jura, à Dole* ». En réalité, ce fut d'abord à Baume-les-Dames qu'elle fut emprisonnée, puis dans un dépôt de mendicité à Bellevaux, et enfin dans un autre dépôt à Dole. Sa vie était devenue un enfer. De Dole, elle écrivit au préfet en juin 1816, et lui avoua (vérité ou mensonge ?) qu'elle avait eu l'imprudence de se déclarer fille naturelle de Bonaparte, espérant ainsi l'approcher pour retrouver l'officier qu'elle avait perdu. Elle lui demandait ensuite, ce qui fut accepté, l'autorisation de se marier pour devenir bonne épouse et bonne mère. Un premier prétendant fut éconduit. Puis un second, cousin éloigné de Champagnole, ayant été agréé, Charlotte fut libérée et arriva dans cette ville en mars 1817. Mais le futur était balourd et vivait dans une misère : Charlotte renonça alors, et attendit un autre prétendant. Mais elle attirait de nouveau une foule de curieux, nostalgiques de l'Empire, redevenant ainsi un danger public ! Heureusement, parmi ses admirateurs se trouvait le maître de forges de Champagnole, **Etienne Abraham Jacob MULLER**, qui, ému par son sort, répondit d'elle devant l'administration et proposa de lui donner un emploi aux écritures dans son établissement. Charlotte demanda au préfet, en avril 1817, l'autorisation d'accepter cet emploi, ce qui lui fut accordé. Et LAVIROTTE d'écrire : « *elle fut donc mise en liberté et sut s'arranger si adroitement que, peu de temps après, elle était épousée par M. Muller...* ».

Mais ce mariage fut encore source de problèmes : comme le sous-préfet avait écrit au début de juin 1817 au préfet qu'il serait prudent d'éloigner Charlotte de son arrondissement, son idylle était menacée. Très amoureux, Jacob MULLER décida alors de l'enlever une nuit de juin 1817, et ils s'enfuirent en Suisse (d'où la famille MULLER était originaire) au galop de leurs chevaux. La 1^{ère} publication de leur mariage est enregistrée à Arnay le 27 juillet, mais on lit dans la marge, à la date du 3 août, qu'il existe un acte d'opposition. Et l'on apprend ensuite que la 2^{ème} publication n'a pas eu lieu. C'est qu'Abraham MULLER, le frère de Jacob, contestait cette union en justice ! Dans l'exemplaire du registre d'état civil des archives départementales de Côte-d'Or, 3 pièces de cette procédure sont jointes à la page de ces publications, et l'on peut lire dans celle du 2.8.1817 les motifs de cette opposition, qui ne manquent pas de piquant : « [...] *son frère cadet demeurant à Champagnole se propose de contracter mariage avec une nommée Charlotte Chapuis qui ne lui convient nullement et qui a su le capturer au point que depuis qu'il la connaît il n'écoute plus cette raison qui avant cette connaissance réglait sa conduite, que, comme cette fille ou femme est sous la surveillance de la police générale, passe même pour être mariée, et que sous ce rapport le dit sieur Muller cadet se rendrait complice de bigamie, il importe à son* ».

SI ARNAY M'ÉTAIT CONTÉ...

frère aîné de le détourner du précipice et de se procurer le temps de démasquer l'intrigue ; que ces considérations et d'autres, qu'il se propose d'établir devant les tribunaux compétents le déterminent à s'opposer à cette union mal assortie ». Fort heureusement, une autre note marginale à la suite de celle du 3 août précise que le tribunal d'Arbois a ordonné le 4 la mainlevée de cette opposition. Une nouvelle 1^{ère} publication peut donc paraître le 10 août, et la 2^{ème} le 17. Et Charlotte et Abraham purent enfin se marier le 1^{er} septembre 1817 à Assens (canton de Vaux), à l'église catholique seulement, car le mariage civil n'existait pas encore en Suisse. Abraham, né en 1773 à Lyon, avait 22 ans de plus que son épouse. Charlotte faisait là un beau mariage, car les forges de La Serve employaient plus de 200 ouvriers. Elle devenait ainsi une des femmes les plus riches de l'Est de la France ! Mais afin d'assurer la sécurité de son épouse en se conformant à la loi française, Jacob se maria civilement avec elle à Champagnole le 24 septembre 1824. Le couple avait déjà 3 enfants ; le 4^{ème} naîtra en décembre, et les deux derniers en 1827 et 1830. Leur union avait donné lieu à 5 publications !

César LAVIROTTE rendit visite à notre héroïne à Champagnole (à une date qu'il ne précise pas), et relata cette rencontre : « *M'arrêtant un jour dans ce pays [Champagnole], j'eus la curiosité de voir cette adroite compatriote. Sans être connu, je fus facilement admis par Mr Muller et sa femme, empressés de me montrer leur établissement. Madame désira surtout me faire visiter son propre ouvrage, de superbes jardins anglais tracés par elle avec un goût et une intelligence remarquables. Son mari nous laissa pour aller à ses affaires ; tout en nous promenant, je parlai des divers jardins de Bourgogne ; elle s'arrêta en me disant qu'elle était née dans cette province, elle ajouta bientôt qu'elle était d'Arnay-le-Duc. Dès lors, trouvant en moi un compatriote, elle redoubla d'attentions et devint tout à fait aimable ; elle me parla ensuite en gros de ses infortunes puis de son bonheur et se félicita en me congédiant de m'avoir rencontré et d'avoir pu parler de son pays natal, bonheur dont elle était privée depuis qu'elle l'avait quitté. Depuis onques je ne l'ai vue, mais je sais qu'elle a conservé des relations avec son cousin Driot dont elle a fait un marchand de fer à Arnay.* ». Le cousin DRIOT était **Philibert Claude DRIOT** (1784, Pouilly-en-Auxois – 1844, Arnay-le-Duc), et il était bien marchand de fer (et cafetier), dans la maison qui abrite aujourd'hui le restaurant *Chez Camille*.

C'est à Champagnole que Charlotte décéda, le 14 avril 1880, à l'âge de 84 ans. Elle y est enterrée.



© Kasia WANDYCZ/PARISMATCH/SCOOP 20210207

Il y a environ 7 ans, Bruno FULIGNI, historien, haut-fonctionnaire et maître de conférences à Sciences Po, passionné d'histoires étonnantes tirées des archives policières, achetait pour 3000 € à Jean-Emmanuel RAUX, célèbre expert en manuscrits et autographes de Paris, une liasse de 55 pièces sur l'affaire de Charlotte, datées de 1815 à 1817, dont plusieurs lettres de notre héroïne. Le voici, présentant une partie de ces documents, dont le vendeur ignorait l'origine. Il les étudia, et c'est le 11 février 2021, environ 170 ans après les souvenirs laissés par LAVIROTTE, qu'il fit paraître **La fille de Napoléon**, livre dont la sortie eut beaucoup de retentissement dans les médias.

En effet, les quotidiens bourguignons du 14 février (*Le Bien Public*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *L'Est Républicain* ...), et bien d'autres en France, publièrent le même article sous le titre : **Fille autoproclamée de Napoléon : et si la légende était vraie ?** Et celui du Jura, *Le Progrès* du 27 février, titrait : **Charlotte Chappuis, maîtresse des Forges... et fille de Napoléon ?** *Paris Match*, dans son numéro du 11 au 17 février, publiait sur 4 pages : **ON A RETROUVÉ LA FILLE DE NAPOLEON**. Nous pouvons encore revoir sur le Web certains de ces articles. Les chaînes de télévision en parlèrent aussi : il y eut le 6 mars au 20 h de TF1 une émission qui fut retransmise le 11 sur LCI (La Chaîne Info). *France Bleu* diffusait, dans sa série *Minute Papillon !* du 22 février, une émission intitulée **La fille cachée de Napoléon, légende ou réalité ?** *France Culture*, le 5 mars, dans sa série *Le Cours de l'Histoire*, interviewait B. FULIGNI sur cette « énigme », et nous pouvons visionner encore cette émission de 52' à l'adresse suivante : [Napoléon, toi le père que je n'ai jamais eu](#). Citons enfin une autre émission télévisée sur LCI : ["Je suis un descendant de Napoléon 1er"](#). C'est ainsi qu'à partir d'un fonds d'archives B. FULIGNI nous livre un passionnant roman de 250 pages, dont je vous recommande la lecture ! Je ne vous dévoilerai pas ses conclusions quant à la filiation réelle ou inventée de notre Arnétoise, vous laissant le plaisir de les découvrir, si votre curiosité vous amène à lire ce roman qui promène ses lecteurs entre « **descendance malheureuse** » et « **géniale imposture** ».



Grâce à un site de généalogie, j'ai pu entrer en relation avec Louis-Dominique LIEBARD, de Caen, descendant direct de l'unique fille de Charlotte, et il m'a autorisée à reproduire ce portrait de notre héroïne (qui a ici environ 33 ans), portrait extrait d'un tableau de famille qui fut publié dans les nombreux journaux cités plus haut. Y voyez-vous une ressemblance avec Napoléon 1^{er} ? Charlotte pouvait-elle être sa fille ? Née fin août 1795, elle aurait donc été conçue en novembre ou décembre 1794... or, à cette époque, BONAPARTE était dans le Midi de la France, tantôt à Toulon, tantôt à Nice. La mère de Charlotte serait-elle allée dans le Midi à la fin de 1794 ?

Françoise VILLAUME